

# Trions et recyclons !

A terme, quarante-quatre colonnes enterrées d'apport volontaire vont être installées dans le quartier des Ailes à Vichy d'ici fin début 2014 en lieu et place des deux cents bacs de collecte et ce, dans le cadre de la réhabilitation de ce quartier.



*Nouveau point de tri dans le quartier des Ailes.*

**S**ur les quarante-quatre colonnes prévues vingt sont dédiées aux ordures ménagères (colonnes grises), dix-neuf aux emballages, magazines et journaux (colonnes jaunes) et cinq au verre (colonnes vertes) : vingt sont déjà installées. Depuis un an, treize premières colonnes sont déjà opérationnelles dans le quartier des Darcins à Cusset et à Champ du Bois à Bellerive-sur-Allier. A travers cette action et dans le cadre de ses compétences environnementales et de gestion des déchets, VVA affiche sa volonté de développer et d'optimiser les habitudes de tri des

quartiers d'habitat collectif. Chaque bâtiment possède a minima une colonne jaune et une colonne grise. Les deux cents bacs de collecte seront retirés au fur et à mesure. Des sacs de pré-collecte seront distribués à l'ensemble des habitants du quartier pour le verre et les emballages/journaux. Enfin, les vide-ordures ont été supprimés dans le cadre de la



Retrouvez plus d'informations sur  
l'environnement :  
[ambassadeur\\_tri@vichy-valallier.fr](mailto:ambassadeur_tri@vichy-valallier.fr)



réhabilitation intérieure et extérieure des bâtiments.

### Une opération mutualisée

Vichy Val d'Allier finance la pose et la fourniture des colonnes soit 6 000 € HT par colonne. Le bailleur est en charge du génie civil, ce qui revient à creuser une fosse de 2 m par 3 afin d'y installer une cuve bétonnée contenant une cuve métallique. Le vidage s'effectue, comme pour les colonnes aériennes classiques, par un camion grue. Les ordures ménagères sont transportées vers Gaïa et les emballages -journaux vers le centre de tri de Cusset.

### Point de tri en centre ville

Le premier point de tri en centre ville de Vichy a été installé avenue du Président Doumer, derrière l'église Saint-Louis. Il regroupe trois colonnes enterrées et distinguées par le code couleur habituel : une jaune, une grise et une verte. Tous les usagers peuvent venir déposer leurs déchets.

### Quarante-quatre colonnes

Une colonne offre une capacité équivalente à quarante bacs de 120 L, dans une cuve de 5m<sup>3</sup> en sous-sol et n'est visible que par une goulotte externe indiquant le type de déchets à déposer. *«Les avantages de ces colonnes sont multiples :*

*- elles libèrent du temps aux gardiens qui n'ont plus à sortir les poubelles,*  
*- elles s'intègrent au paysage et sont plus hygiéniques,*

**Trions nos déchets pour préserver l'environnement !  
Merci pour votre geste citoyen.**

*- elles permettent un accès 24h/24 et 7j/7,*  
*- et elles réduisent la taxe carbone puisque les camions viennent moins souvent les vider»* comme le souligne Gilbert

Crouzier, vice-président en charge de l'environnement. Aujourd'hui, près de 20 000 équipements de ce type sont en service partout en France et Eco-emballages se satisfait du

*« succès général de ce mobilier en habitat dense de périphérie ».* Marché en plein essor (+ 15 % par an), ces conteneurs enterrés permettent une amélioration remarquée des performances de tri. ■

## ZAPPING'ENVIRONNEMENT

### > Verre recyclable

Le saviez-vous ? Le verre est recyclable à l'infini. Remis dans le circuit de fabrication du verre neuf, il permet d'économiser de l'énergie et de la matière première. C'est pourquoi Vichy Val d'Allier améliore son parc de colonnes à verre en installant des systèmes enterrés.

### > Compostage collectif

Depuis début juillet, la résidence «Les Berges du Lac» à Bellerive-sur-Allier possède deux composteurs, dans la perspective de réduire la quantité des déchets ménagers produits en habitat collectif. La majorité des habitants de ces 40 logements a accepté de participer au compostage « partagé ».

Une enquête en porte à porte a d'abord été réalisée en accord avec le syndic de copropriété.

Vichy Val d'Allier met à disposition le broyat nécessaire pour le bon fonctionnement du compostage. Des bio-seaux ont été mis à disposition de tous les foyers volontaires. Les résidences intéressées par la mise en place d'un compostage partagé peuvent contacter Géraldine Waliénne au 04 70 96 57 63 ou par mail [g.walienne@vichy-valallier.fr](mailto:g.walienne@vichy-valallier.fr).



Des points de tri ont été installés Avenue du Président Doumer à Vichy.

